**CHAMP D’APPRENTISSAGE n° 2 : « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains »**

Escalade, course d’orientation, sauvetage aquatique, VTT

**Principes d’évaluation**

* L’AFL1 s’évalue le jour du CCF en croisant la difficulté de l’itinéraire choisi, la pertinence du choix de ce niveau de difficulté et l’efficacité du déplacement. par une épreuve de référence respectant le référentiel national du champ d’apprentissage
* L’AFL2 et l’AFL3 s’évaluent au fil de la séquence d’enseignement et éventuellement le jour de l’épreuve, en référence aux repères nationaux
* L’évaluation de l’AFL2 peut s’appuyer sur un carnet d’entraînement ou un outil de recueil de données
* L’équipe pédagogique spécifie l’épreuve d’évaluation du CCF et les repères nationaux dans l’APSA support de l’évaluation

**Barème et notation**

* L’AFL1 est noté sur 12 points (chacun des éléments est noté au moins sur 4 points)
* Les AFL2 et 3 sont notés sur 8 points. La répartition des 8 points est au choix des élèves avec trois possibilités de répartition : AFL2 = 4 pts /AFL3 = 4 pts ; AFL2 = 6 pts /AFL3 = 2 pts ; AFL2 = 2 pts /AFL3 = 6 pts

**Choix possibles pour les élèves**

* AFL1 : choix de la difficulté de l’itinéraire, éventuellement choix d’une modalité de pratique individuelle ou collective
* AFL2 et AFL3 : le poids relatif dans l’évaluation

**Repères d’évaluation de l’AFL1** « S’engager à l’aide d’une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain. »

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Principe d’élaboration des épreuves du champ d’apprentissage | | | | |
| - L’épreuve engage le candidat à choisir et réaliser un itinéraire adapté à son niveau, à partir de la lecture et de l’analyse des caractéristiques du milieu et de ses propres ressources. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté ou de complexité de l’itinéraire (par exemple, cotation des voies en escalade, cotation des balises en course d’orientation, difficulté variable du parcours en sauvetage aquatique) et se déroule dans le cadre d’une durée ou de distances définies, suffisantes pour permettre à l’élève de révéler par sa conduite les compétences acquises (1)  - L’épreuve présente des éléments variés d’incertitude (2), en milieu plus ou moins connu, qui nécessitent de mener le jour de l’évaluation, seul ou à plusieurs, une analyse sur la pertinence du choix d’itinéraire.  - Elle intègre impérativement les éléments et conditions nécessaires à un engagement sécurisé dans la pratique.  - L’épreuve prévoit et défini des formes d’aide (3) nécessaires à l’expression des compétences des élèves, leur permettant de s’engager et de réguler si nécessaire leur projet d’itinéraire. Lorsque des modalités collectives et individuelles d’épreuves sont proposées, l’élève choisit celle dans laquelle il souhaite passer son épreuve (la notation reste quant à elle posée de manière individuelle). L’évaluation tient compte des différences filles-garçons.- | | | | |
| Éléments à évaluer | Repères d’évaluation | | | |
| Degré 1 | Degré 2 | Degré 3 | Degré 4 |
| Lire et analyser les caractéristiques des éléments du milieu pour choisir et conduire son itinéraire | Absence de lecture des caractéristiques du milieu, qui conduit à un manque de planification ou d’anticipation  Choix aléatoire sans prise en compte de ses ressources  Abandon ou dépassement important du temps imparti pour l’épreuve | Lecture et analyse partielle des éléments du milieu  Choix d’un itinéraire peu approprié à ses ressources  Itinéraire conduit difficilement à son terme  Régulations nécessaires pour terminer l’épreuve dans les temps | Lecture et analyse des éléments du milieu dans leur globalité.  Choix et conduite d’un itinéraire approprié à ses ressources  Itinéraire réalisé en totalité et dans le temps imparti, sans modifier le niveau de difficulté initialement choisi | Lecture et analyse prédictive du milieu et de ses éléments d’incertitude  Choix et conduite d’un itinéraire d’un niveau optimal au regard de ses ressources  Itinéraire réalisé en totalité et dans le temps imparti grâce à des ajustements opportuns en cours de déplacement face aux difficultés rencontrées |
|  | *Coefficient de difficulté de l’itinéraire (4)* | *Coefficient de difficulté de l’itinéraire* | *Coefficient de difficulté de l’itinéraire* | *Coefficient de difficulté de l’itinéraire* |
| Adapter son déplacement en fonction des caractéristiques du milieu et de son projet d’itinéraire | Milieu subi  Actions en réaction sans anticipation  Techniques mobilisées (placements, lignes d’appuis, direction, orientation et intensité des forces ou des déplacements) peu efficaces et non adaptées aux caractéristiques du milieu | Réalisation du déplacement de manière séquentielle ou discontinue, par ajustements successifs  Différenciation insuffisante des techniques mobilisées pour répondre de manière appropriée aux exigences du milieu et au projet d’itinéraire | Déplacement continu dans les zones de moyenne difficulté  Déplacement adapté aux principales caractéristiques et problèmes posés par le milieu, en fonction du projet d’itinéraire  Différenciation et enchainement des techniques mobilisées | Déplacement fluide sur l’ensemble du parcours  Déplacement anticipé et adapté à la majorité des problèmes ou difficultés posés par le milieu, en lien avec le projet d’itinéraire  Différenciation et enchainement de techniques anticipées et ajustées aux variations du milieu |

1. *Un abandon ou un dépassement important de la durée de l’épreuve lorsque celle-ci est fixée doivent être considérés comme un indicateur d’un choix d’itinéraire inapproprié de l’élève (degré 1 du 1er élément 1 de l’AFL1)*
2. *Lorsque l’épreuve se déroule dans un milieu connu (sauvetage en piscine par exemple), l’incertitude peut ne pas être liée à la découverte du milieu mais d’une autre nature, évènementielle par exemple (nombre de mannequins à récupérer, déclenchement de leur coulée…)*
3. *Par exemple, grimpe en tête ou en mouli-tête en escalade, délai de conception du projet de déplacement, modalités de régulation du projet initial…*
4. *Pour chacun des deux éléments de l’AFL1, les co évaluateurs positionnent l’élève dans un degré puis ajustent la note en fonction du niveau de difficulté/complexité de l’itinéraire réalisé par l’élève (par exemple cotation de la voie en escalade)*

**Repères d’évaluation de l’AFL2** « S’entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité »

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Degré 1 | Degré 2 | Degré 3 | Degré 4 |
| **Entrainement inadapté**  Répétition et répartition des efforts dans le temps insuffisantes ou aléatoires  L’élève agit sans apprécier la pertinence de ses choix ni analyser ses prestations, dans un cadre individuel ou collectif | **Entrainement partiellement adapté**  Gestion de l’effort (intensité, répétition et répartition) peu appropriée aux caractéristiques du milieu et au projet d’itinéraire  L’élève identifie quelques éléments repérables de sa prestation, individuelle ou collective, les effets de certains choix, sans en retirer d’éléments de régulation ou de progrès | **Entrainement adapté**  Gestion des efforts (intensité, répétition et répartition) appropriée par rapport aux caractéristiques du milieu et du projet de déplacement  L’élève analyse ses prestations et les effets de ses choix, dans un cadre individuel ou collectif. Il cible certains éléments de régulation ou de progrès à court terme et organise sa pratique en conséquence | **Entrainement optimisé**  Gestion appropriée et régulation permanente des efforts par rapport aux caractéristiques du milieu et du projet de déplacement.  L’élève analyse régulièrement ses prestations et ses choix, individuels ou collectifs, et se fixe des objectifs concrets pour progresser à court et moyen terme |

**Repères d’évaluation de l’AFL3** « Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité »

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Degré 1 | Degré 2 | Degré 3 | Degré 4 |
| Approximation dans la mise en œuvre des consignes et des rôles essentiels liés à la sécurisation individuelle et collective de la pratique  L’élève est centré sur sa propre pratique | Application des consignes et tenue des rôles essentiels liés à la sécurisation individuelle et collective de la pratique, mais la mise en œuvre peut manquer de réactivité ou d’assurance.  L’élève adhère aux conditions d’organisation | Maitrise des éléments et tenue efficace des rôles nécessaires à la sécurité individuelle et collective, dans des situations variées.  L’élève coopère et s’implique dans les analyses et prises de décisions collectives | Maitrise des éléments, des rôles et conditions nécessaires à la sécurité individuelle et collective. Aide aux apprentissages des autres élèves  L’élève apprécie et s’adapte aux ressources des partenaires dans les analyses et prises de décision collectives |